

**Le Collectif**  
**« Soutien aux Roms d'Hellemmes »**

[contact@hellemmes-roms.org](mailto:contact@hellemmes-roms.org)  
06 19 29 24 74

<http://www.hellemmes-roms.org>

**Monsieur Manuel VALLS**  
**Ministre de l'Intérieur**  
**Place Beauvau**  
**75 800 PARIS Cédex 08**

Hellemmes, le 31 octobre 2012

Objet : insertion de familles Roms - soutien de l'Etat à l'initiative du maire d'Hellemmes

Monsieur le Ministre,

La commune d'Hellemmes (18. 000 habitants) a connu, ce samedi 27 octobre, des événements d'une gravité et d'une violence rares à l'occasion d'un rassemblement organisé par celles et ceux qui s'opposent à l'installation de cinq familles venues de Roumanie dans le cadre d'un projet de village d'insertion.

Notre collectif regroupe aujourd'hui plus de 200 personnes. A travers nos actions, nous souhaitons expliquer la situation de ces populations en précarité, l'origine de cette situation et répondre ainsi aux idées reçues, bref faire œuvre de pédagogie. Nous avons bien conscience, au fur et à mesure de nos rencontres, de nos discussions, que les discours de l'ancien gouvernement, notamment celui de Grenoble du 30 juillet 2010 par l'ex Président de la République, et la circulaire ministérielle de votre prédécesseur d'août 2010, n'ont fait qu'alimenter les discours xénophobes, en particulier envers les plus démunis des immigrants. Les Roms, pas plus que d'autres, ne doivent pas être les boucs-émissaires d'un tel discours, d'une telle propagande, eux qui, rejetés, privés de ressources, sont sans cesse et partout discriminés.

Nos actions sur le terrain de la commune d'Hellemmes renforcent le constat que les Roms font peur, que la peur engendre la colère et la colère la haine. Ainsi, notre collectif s'inscrit dans une démarche respectueuse, pacifiste et éminemment pédagogique. A force d'explications et de vérités, nous avons réussi, en une semaine, à obtenir plus de 400 signatures de résidents de la commune en faveur de l'accueil de ces familles Roms qui souhaitent aujourd'hui s'intégrer dans notre société, sur la base d'un contrat et du respect de droits et de devoirs.

Nous soulignons la politique volontariste du Maire d'Hellemmes, Frédéric MARCHAND, qui, à travers ce projet de création d'un village d'insertion, applique très concrètement la circulaire interministérielle du 26 août 2012.

Elle répond en partie au calamiteux démantèlement, le 9 août dernier, des campements dits « illicites » de Roms situés sur la commune : ces mêmes familles pour laquelle la commune veut réaliser aujourd'hui une solution d'hébergement digne ont été jetées dans la rue, y compris les enfants déjà scolarisés à Hellemmes !

Maintenant il convient de remettre les choses à l'endroit et de proposer des solutions d'accompagnement en mobilisant les collectivités locales, afin que, comme le rappelle la circulaire, le principe de non-discrimination et de protection soit respecté. Une logique d'individualisation des familles doit prévaloir, menée en partenariat, particulièrement avec les communes. C'est cette démarche en faveur de cinq familles qui est mise en œuvre à Hellemmes.

Pourtant, la commune seule ne peut pas coordonner une politique d'accompagnement à l'insertion des familles Roms, et la gravité des événements de samedi dernier nous laisse perplexes, inquiets et interrogateurs quant à l'évolution de la politique d'accompagnement de ces populations. D'ailleurs ils ont réussi à entraver le projet puisque, du coup, les travaux en sont gelés sine die. Nous disons donc que la commune a besoin d'être appuyée et doit recevoir un soutien explicite de l'Etat.

C'est pourquoi, de toute notre conviction, nous sollicitons, Monsieur le Ministre, votre intervention afin que le Préfet de Région se saisisse de ce dossier éminemment prioritaire et essentiel pour notre démocratie :

- essentiel car il s'agit de rétablir le droit, entre autres celui à la scolarisation des enfants de 6 à 16 ans
- prioritaire parce que la saison froide a commencé, que les familles sont sous tente, sans chauffage efficace.

Sans le soutien ferme de l'Etat, il est à craindre que le chantier du village d'insertion d'Hellemmes ne puisse être réalisé à court terme, or il y a urgence.

Restant à votre disposition pour toute précision que vous pourriez souhaiter, nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir agréer nos salutations attentives.

Pour le collectif « Soutien aux Roms d'Hellemmes »

Jean-François Bonhomme